

Le CE du LFIT réuni en séance ordinaire le 2 avril 2013, est-il favorable au renouvellement pour 2014 de la demande de création d'un support résident en philosophie approuvée à l'unanimité lors du CE d'octobre?

VOTE adoption du PV à l'unanimité

3. Synthèses du conseil d'école et du CSD.

- Le directeur expose les points discutés lors du dernier **conseil d'école** :

Il a été fait un point sur les prévisions d'effectifs à la rentrée. Il est trop tôt pour envisager les affectations précises des classes car cela dépend du bilingue. L'aide personnalisée a également été évoquée et a été présentée dans les grandes lignes la transformation de cette aide personnalisée (AP) en activités pédagogiques complémentaires (APC)

- Le proviseur adjoint présente les principaux points évoqués lors du **CSD** du 28 mai.

Lors de sa séance du 28 mai 2013 le conseil du second degré a examiné deux points à l'ordre du jour :

Présentation de la structure prévisionnelle de la rentrée au secondaire

Nous avons présenté les prévisions de rentrée et la structure que nous envisageons tout en restant très prudents car les chiffres en notre possession actuellement sont en évolution constante et il est encore difficile d'arrêter une structure.

Point sur le calendrier de fin d'année

Il a été fait un rappel des moments importants de cette fin d'année.

Questions diverses :

Les langues, le groupe bilingue et les spécialités sont évoqués.

4. Préparation de la rentrée 2013 :

Structure pédagogique

En fonction des éléments en sa possession à ce jour, Monsieur le Proviseur annonce les effectifs suivants :

926 élèves

- pour le primaire : **524** (162 en maternelle et 362 en élémentaire),
- pour le secondaire : **402** (256 au collège et 146 au lycée).

Niveau	Effectif	Classes
PS	34	
MS	56	
GS	72	
Total maternelle	162	7
CP	86	
CE1	72	
CE2	71	
CM1	64	

CM2	69	
Total élémentaire	362	14
Total primaire	524	21

Niveau	Effectif	Classes
6ème	83	4
5ème	67	3
4ème	55	2
3ème	51	2
Total Collège	256	11
2nde	62	2
1ère	43	2
Tale	41	2
Total Lycée	146	6
Total 2ndaire	402	17
Total général	926	38

M le Proviseur présente pour le primaire une structure à 21 classes, **7 en maternelle et 14 en élémentaire**. Le nombre de classes au primaire n'évoluerait pas puisque le nombre d'inscrits est sensiblement le même mais la répartition maternelle/élémentaire changerait afin de pouvoir accueillir de nouveaux élèves en cours d'année en maternelle, comme cela a été le cas cette année.

Il précise que cette structure peut subir des modifications en fonction des inscriptions enregistrées tardivement durant l'été.

La représentante AF-Fcpe demande sur quel niveau une éventuelle ouverture pourrait avoir lieu ? Monsieur le directeur ne peut s'avancer mais certainement le niveau CP qui voit les inscriptions affluer.

Pour le secondaire la structure sera de **11 classes au collège (+1) et de 6 classes au lycée**.

Notre effectif global progresserait donc de + de 7% par rapport à l'effectif actuel. Nous espérons ainsi retrouver notre effectif de la rentrée 2010, autour de 1000 élèves, d'ici 2 ou 3 ans.

Monsieur Consigny demande si les circuits de bus subiront des modifications en raison de cette montée des effectifs. Monsieur le Directeur des affaires financières souligne que la montée des effectifs touche le secondaire, les circuits de bus à ce jour ne sont pas affectés. Seule la création d'une ligne supplémentaire est à noter.

Monsieur le représentant de M. Aicardi souhaite une précision quant à l'accueil de nouveaux publics envisagés. Monsieur le proviseur répond que des arrivées sont notables mais en nombre encore restreint, il est tôt pour faire un bilan. Nous notons des arrivées en fin de 3ème, après une scolarité japonaise notamment. Monsieur le représentant Af-fcpe souligne que ces élèves peuvent se trouver en grande difficulté et qu'une structure d'accompagnement pourrait se révéler utile.

Monsieur Consigny interroge le proviseur sur les infrastructures d'accueil. Monsieur le proviseur indique qu'un effectif à 1000 élèves peut être accueilli dans les infrastructures actuelles. Au-delà,

les travaux du dernier étage non rénové (1000m², 10 salles de classe) devront être envisagés, quitte à les engager par tranche pour ne pas nuire au fonctionnement de l'établissement.

Monsieur Consigny s'inquiète d'un effet négatif de la baisse de l'enveloppe des bourses scolaires ; serait-il utile de décélérer la hausse des frais de scolarité ? Monsieur le proviseur répond que cette mesure relève en amont d'un choix arrêté conjointement avec la direction de l'AEFE.

Monsieur le Proviseur soumet cette structure au vote : avis favorable à l'unanimité des présents.
La DHG des classes secondaires intègre la nouvelle structure à 17 classes = 657 heures pour 402 élèves (heures de cours uniquement 650/402 ; Ne sont pas comptabilisées les heures de première chaires et les heures statutaires).

H/E global = 1.64

Encadrement pédagogique :

Un certain nombre de collègues nous quitteront à la fin de l'année scolaire :

Mme	Geneviève CHABOT	Professeur des écoles
M.	Emmanuel GAUTHIER	Professeur d'histoire-géographie
Mme	Vân NGUYEN	Professeur de mathématiques et sciences
M.	Jean-Michel OELHOFFEN	Professeur de SES

Nous les remercions tous pour leur contribution au bon fonctionnement du Lycée ces dernières années.

Carte des emplois Rentrée 2013 :

Poste d'Expatrié :

M. Thierry LARRIBE est affecté sur le poste de professeur de Sciences économiques et sociales avec mission d'EMCP.

Règlement intérieur :

Au primaire :

Le passage sur les bulletins a été mis à jour et un paragraphe concernant les conditions d'accueil des enfants en maternelle a été ajouté.

Au secondaire :

L'ajout d'un paragraphe sur la commission éducative est proposé :

« Prévue par l'article R.511-19-1 du code de l'éducation, est instituée une commission éducative en remplacement de la commission vie scolaire dont elle garde les attributions. Sa composition est arrêtée par le conseil d'établissement lors de son installation. Elle comprend au moins un représentant des parents d'élèves et des personnels de l'établissement dont au moins un professeur. »

Stages en entreprise :

Ces stages, qui font partie intégrante de la construction du parcours individuel d'orientation de nos élèves, ont pour objectif de sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique et professionnel, en liaison avec les programmes d'enseignement. Ils font l'objet de conventions avec les entreprises d'accueil et sont évalués. Tous les élèves de troisième sont concernés par le stage. Les documents de présentation ont été retravaillés mais peuvent encore évoluer de manière à bien expliciter aux entreprises, notamment japonaises, les attendus du stage, celui-ci n'existant pas dans le système japonais.

Au retour les élèves ont rendu un rapport de stage dont la maquette leur avait été fournie en amont

Organisation de la rentrée 2013 :

Une assemblée générale ouverte à tous les parents d'élèves est fixée au **samedi 7 septembre de 9h00 à 10h30** dans l'auditorium pour les familles nouvelles. La traditionnelle visite du site sera proposée dès 10h30.

5. Questions diverses :

Questions des parents d'élèves :

Questions de l'AF-fcpe :

1. Etes-vous d'accord pour cosigner et distribuer le « livret d'accueil des nouvelles familles » que nous avons préparé ?

A priori oui si ce livret d'accueil est bien proposé par les associations de parents d'élèves réunies, en accord avec le Lycée qui l'éditera et la diffusera.

2. Suite à la visite de MM Batista et Valery, de l'AEFE, une décision a-t-elle été prise quant au dépôt d'un dossier pour demander l'ouverture d'une section OIB anglais ?

A ce jour l'arrivée au secondaire des CM2 bilingue permet la mise en place d'une section à horaires renforcés en anglais, avec un apport disciplinaire sous la forme d'interventions en histoire. Envisager une section internationale impliquera de repenser le projet langue de manière globale du primaire à la troisième et ainsi intégrer les nouvelles orientations de l'AEFE en terme de plurilinguisme. C'est ce qui sera fait dans le cadre du nouveau projet d'établissement 2014-2017.

Sur l'OIB anglais en particulier, Monsieur le proviseur adjoint complète en rappelant le coût important de cette structure (Section Internationale obligatoire), il est donc prudent de l'envisager avec des effectifs à la hausse sur plusieurs années ce qui doit encore être vérifié.

3. La stratégie de recrutement du lycée semble privilégier les candidats locaux. Cela peut parfois être un gage de qualité lorsque l'on prend des personnes que l'on connaît déjà pour être brillantes, mais a aussi pour conséquence de boucher des postes lorsque le candidat retenu n'est pas titulaire de l'éducation nationale. En effet, cette personne sera peu mobile (difficilement sujet à l'embauche dans une autre école de l'étranger, encore moins en France) et son poste ne sera en conséquence ouvert au recrutement qu'au départ de celui-ci. Le poste de professeur d'espagnol sera-t-il ouvert à un titulaire venant de France ?

Notre volonté étant de garantir l'adéquation profil/poste aucune candidature n'est écartée a priori. Pour autant, s'agissant de postes à temps partiel il faut prendre en compte les contraintes financières et de délivrance des visas. Le poste de professeur d'espagnol (6 heures) ne peut être confié à un professeur de France (problème de visa, salaire insuffisant). Cette difficulté est présente pour chaque poste à temps partiel.

4. N'est-il vraiment pas envisageable d'ouvrir une spécialité de terminale avec moins de 5 élèves ?

Le chiffre de 5 a été arrêté en conseil pédagogique ; il reste un chiffre théorique mais raisonnable. Cette année la spécialité SVT fut ouverte à trois élèves en raison de deux défections.

6. Serait-il possible d'organiser un pique-nique de rentrée le jour de l'Assemblée Générale de rentrée afin de donner l'occasion aux nouveaux parents de rencontrer la communauté française et les personnels du LFIT en particulier ?

Si les associations de parents le souhaitent, le lycée peut ouvrir ses portes pour l'accueil de ce pique-nique de rentrée, à l'issue de l'AG et de la visite.

7. Etes-vous d'accord pour organiser, avec l'aide des parents d'élèves, une Course « Action contre la Faim » au 1^{er} trimestre de l'année prochaine, en expliquant aux élèves le but d'une telle manifestation ?

Nous pourrions donner un aspect solidaire à la course de Noël. Il faut cependant garder à l'esprit que le partenariat a plus de sens avec des associations locales ou ayant des représentants locaux et sur des actions concrètes afin que les plus jeunes enfants en perçoivent la finalité. La proposition de la « caravane bon appétit » pourrait être étudiée l'an prochain.

Questions de l'APE-fapée :

1. Existe-t-il un document récapitulant les grands concours écrits (voire oraux) pouvant être passés dans la zone Asie pour les admissions post bac ? Si non, est-il possible d'élaborer un tel document pour aider les parents des futurs bacheliers à organiser les voyages nécessaires ?

Nous organisons les concours nous-mêmes si un nombre suffisant de candidats se propose (exemple SESAME). Lorsque cela n'est pas le cas, les organisateurs du concours renvoient les candidats potentiels vers les centres les plus proches de l'établissement. Le document en question ne me semble pas exister. Le plus simple est de nous contacter et nous tentons de négocier l'ouverture du concours sur place.

2. pourrait-on faire un point sur les vols au sein du lycée depuis janvier et sur les mesures prises pour prévenir ces actes délictueux ?

De nombreux messages de mises en garde sont envoyés aux familles et aux élèves. Bon nombre de vols sont liés à de la négligence (oubli d'objet de valeur sur un banc, casiers non fermés etc.). Concernant les vols signalés en EPS, nous allons procéder à l'achat de casiers fermant à clé.

Le représentant des enseignants rappelle qu'il s'agit d'un vrai problème, évoqué d'une part en cours d'éducation civique mais qui pourrait d'autre part faire l'objet de propositions des enseignants et de tous les partenaires lors d'un CESC.

3. les comptes rendus des conseils n'apparaissent plus sur le site de l'école ; est-ce un choix ? Comment sera relayée cette information dans le futur ?

Les comptes rendus de nos différentes instances sont bien publiés sur notre site à la rubrique "l'établissement/les instances".

En fin de conseil d'établissement, Monsieur le représentant des personnels enseignants sollicite la parole pour revenir sur deux points ; Tout d'abord le départ de Monsieur le conseiller culturel adjoint après 5 années d'investissement dans nos instances. Une motion est proposée et adoptée : Les membres du conseil d'établissement du LFIT unanimes tiennent à souligner la qualité du travail et de l'investissement de Monsieur Maizières, Conseiller culturel adjoint dans les différentes instances du lycée depuis 5 ans. Tous nos vœux et remerciements l'accompagnent dans la poursuite de sa mission.

Les membres du conseil d'établissement tiennent à saluer la qualité du travail et des relations entretenues avec Monsieur MAIZIERES et l'en remercient.

Cette motion est approuvée à l'unanimité.

Monsieur le représentant des enseignants revient sur le cas de Monsieur Ritter pour éclairer le conseil de faits nouveaux sur sa situation ; Monsieur Ritter est personnel de l'établissement pour la septième année l'an prochain, en disponibilité «pour convenances personnelles» car ne suivant pas sa conjointe pour raison professionnelle.

La limite de ses droits en la matière est de 10 ans. Il est donc inquiétant de penser qu'il pourrait être radié du corps des professeurs certifiés alors qu'il souhaite vivre avec sa famille au Japon. Par ailleurs, s'étant renseigné pour d'autres postes possibles dans d'autres établissements, des possibilités existant, nous pouvons nous interroger sur son devenir dans l'établissement. Soulignant tant son engagement que ses qualités professionnelles reconnues, son investissement, tant dans son champ disciplinaire que dans ses fonctions de chargé d'orientation sont autant d'arguments en faveur de sa résidentialisation. Le représentant des enseignants souhaite donc que l'établissement exprime des besoins en poste auprès de la direction de l'AEFE sans présupposer une réponse négative et fasse ainsi remonter qu'une volonté de l'établissement existe, appuyée par le CE et les représentations syndicales.

Monsieur le proviseur remercie M. le représentant des enseignants du secondaire pour cette prise de parole et vient en appui des propos tenus, rappelant ce qui fut fait et indiquant les prochains rendez-vous de l'année scolaire 2013-2014 à l'occasion desquels une nouvelle demande pourra être présentée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30

Le secrétaire de séance
Frédéric MARCHAND

Le secrétaire adjoint
Guillaume JUBLOT

Le président
Michel SAUZET